



LP PRODUCTIONS ANIMALES

PRÉSENTATION :

La licence professionnelle Productions Animales comprend un parcours intitulé Métiers du Conseil en élevage, accessible **en alternance**."

La LP Productions Animales est ouverte en partenariat avec Agrocampus (le lycée agricole et le CFA de la Germinière) et le lycée agricole Val-de-Sarthe. Elle comprend deux parcours intitulés :

- * Métiers du Conseil en Elevage, ouvert à l'apprentissage avec 15 semaines de formation et 32 semaines en entreprise
- * Métiers de la Transformation, ouvert en formation initiale avec 16 semaines de stages en exploitation et en structure

OBJECTIFS :

La Licence Professionnelle Productions Animales (LPPA) vise à former des spécialistes de niveau II dans le domaine des métiers liés aux productions animales, intégrant l'élevage, l'amont et l'aval de la filière, mais aussi la transformation et la distribution. C'est une Licence Professionnelle multi-compétences. A l'issue de la formation, les titulaires de cette licence seront de futurs responsables d'exploitation, capables d'opérer à tous les niveaux dans la filière PA, en ayant intégré les impératifs de qualité et de sécurité alimentaires. L'année de LPPA permet aux étudiants de renforcer leur niveau de connaissances techniques et économiques, d'accroître leur capacité d'analyse, et surtout de développer leur autonomie et leur prise de responsabilité en entreprise.

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES :

Les compétences attendues a# l'issue de cette formation sont les suivantes :

Compétences transversales, linguistiques, informatiques et méthodologiques :

- * S'exprimer à l'oral et à l'écrit en Anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique.
- * Prendre la parole en public pour présenter un projet.
- * Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- * Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- * Développer une argumentation avec un esprit critique.

Compétences disciplinaires :

(1) élevage et produits transformés

- * Déterminer les rations alimentaires selon les besoins physiques et physiologiques des animaux.
- * Effectuer des audits d'élevages ou de groupements de producteurs.
- * Apporter un appui technique aux éleveurs.
- * Établir le planning de reproduction (déclenchement artificiel des chaleurs, ...) selon les objectifs d'élevage (quantité, ...).
- * Surveiller l'état sanitaire du troupeau et appliquer les mesures correctives (traitement anti-parasitaire, isolement, ...).
- * Transformer et commercialiser des produits issus de l'élevage.

(2) gestion d'exploitation et de projet

- * Assurer la gestion d'un projet.
- * Renseigner les supports de suivi d'activité et transmettre les informations au service concerné.

- * Construire des indicateurs et tableaux de bords.
- * Optimiser la gestion technico-économique de son secteur de responsabilité au sein de (entreprise, collectivité, exploitation...).
- * Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure.

(3) communication, management et marketing

- * Coordonner l'activité d'une équipe.
- * Conseiller le client sur des articles ou des produits nutritionnels, diététiques et procéder à la vente.

(4) systèmes de production et développement durable

- * Définir le rôle socio-économique d'une exploitation au sein d'un environnement local
- * Analyser des résultats technico-économiques et environnementaux dans une démarche d'autorégulation (d'amélioration continue).
- * Adapter son système de production et ses les itinéraires techniques en fonction des aléas internes et des événements externes.
- * Évaluer et contrôler des systèmes d'élevage, des processus de production et des produits et services.

(5) normes et réglementations agricoles et environnementales.

- * Analyser les tendances politiques et réglementaires du secteur de l'élevage et de l'agriculture.
- * Respecter les normes et réglementations environnementales, de qualité et de sécurité

Compétences professionnelles :

Elles représentent 525 heures de formation + 16 semaines stages et comprennent des audits, projets tutorés, stages spécifiques aux différents métiers liés aux productions animales, de l'amont à l'aval des filières bovines, porcines et volailles, principalement.

- * S'adapter à son environnement de travail
- * Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- * Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- * Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel.
- * Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

LES + DE LA FORMATION :

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation :

Divers professionnel du monde socioprofessionnel interviennent dans la formation dont la Chambre d'Agriculture 72, le CEFIGA, Seenovia, Evolution etc...

A cela s'ajoutent de nombreuses visites en exploitation ou en structure servant de support à la formation, dont l'abattoir Vallégrain et la charcuterie Cosme.

Nos partenaires :

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Voir les résultats de l'enquête Ministérielle de décembre 2018 sur le devenir des diplômés de LP et Master

Le taux de réussite moyen est de 92% pour l'ensemble des 9 premières promotions. Tous les échecs, sauf un, sont dus à des abandons en cours d'année, soit parce que la formation ne correspondait pas aux attentes des étudiants, soit parce que ces derniers ont trouvé un travail en cours d'année. Le dernier cas d'échec correspond à un étudiant étranger ayant du quitter la France en cours de formation.

Selon les résultats de l'enquête nationale sur les indicateurs d'évaluation des diplômes (insertion et poursuite d'études), réalisée pour les promotions 2009-2010 et 2010-2011, le taux de diplômés en emploi est de 80% à 6 mois, et de plus de 75%, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Selon cette même enquête, le taux de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire) est de 58,5%, et le taux de satisfaction de l'emploi est de 84%.

Les emplois généralement pourvus par les diplômés à l'issue de la formation sont : attaché de vente, technicien ou chef d'élevage, commercial vente aliment, responsable d'élevage + activité d'enseignement, technicien Service emballage / Contrôle, Formation d'Inséminateur, etc.

La filière Biologie: <http://sciences.univ-lemans.fr/fr/filieres/biologie.html>

Comment s'inscrire: www.univ-lemans.fr/inscription

Contacts

UFR Sciences et Techniques- Scolarité

Email: *sco-sciences@univ-lemans.fr*



**Faculté des Sciences
& Techniques**

Le Mans Université